



GRANDS PRIX FONDATION DES FEMMES 2021

FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES FEMMES

Notice de présélection

Les projets présélectionnés après cette première phase recevront un formulaire de candidature plus détaillé pour l'instruction de leur projet.

Intention

L'année 2020 a été pour les femmes en France, certainement, une des pires années depuis longtemps. La crise sanitaire liée au COVID-19, suivie des mesures de confinement, a eu un impact démesuré sur les femmes.

Absentes des lieux de décisions stratégiques, les femmes ont été pourtant majoritaires sur le terrain de la lutte contre l'épidémie. La France a tenu, et tient encore aujourd'hui, grâce aux femmes: infirmières, caissières, aides-soignantes, couturières de masques, travailleuses sociales, institutrices... Tous ces emplois sont essentiels et pourtant, parce que féminisés, sont peu considérés et mal rémunérés. L'égalité exige la revalorisation des salaires et des conditions de travail dans les emplois féminisés. En 2021, la Fondation des Femmes souhaite renouveler son soutien aux associations qui accompagnent ces femmes dans leurs revendications et leurs démarches judiciaires pour plus d'égalité.

Pour les femmes et les hommes cantonné.e.s à la maison par la généralisation du télétravail, le confinement aurait pu être une occasion de rééquilibrer les tâches au sein des ménages hétérosexuels. Il a malheureusement trop souvent signifié une surcharge pour les femmes devant gérer, en même temps et en un même lieu, les enfants, leurs devoirs, la maison, les repas et les réunions en visioconférence... Preuve s'il fallait, que renvoyer les femmes à la maison n'est jamais une bonne nouvelle pour les droits des femmes... En 2021, il nous faut encore convaincre, inlassablement de l'importance de l'égalité pour toutes et tous au sein de la sphère domestique.



Les violences faites aux femmes se sont aussi accrues pendant la crise sanitaire. Les femmes sous l'emprise de conjoints violents, emprisonnées de fait, ont subi une violence décuplée. Les forces de l'ordre ont attesté d'une augmentation de 40% des interventions pour violences intrafamiliales. Si la police et la justice ont su être réactives, les moyens dédiés à l'hébergement ont clairement fait défaut. La lutte contre les violences faites aux femmes est pourtant aussi une question d'argent. Pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes, il faut un réseau de partenaires formés, outillés, travaillant main dans la main pour offrir à chaque femme un parcours de sortie des violences prenant en compte tous les facteurs propres à sa situation.

Dans les rues désertées ensuite, le harcèlement n'a pas disparu, bien au contraire. Privées de témoins, isolées, les femmes ont raconté des violences accrues, rappelant qu'aux côtés des lois, la sensibilisation est primordiale pour espérer améliorer la situation au long court. Alors que la culture du viol reste prédominante dans notre société, les mentalités doivent changer, les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles bénéficier d'un accompagnement spécialisé et adapté pour leur permettre de se reconstruire et de saisir le droit.

La précarité des femmes a aussi explosé. Les femmes cheffes de familles monoparentales, déjà parmi les plus pauvres, sont aujourd'hui extrêmement fragilisées. Le combat pour l'égalité n'aboutira pas si on oublie les femmes les plus vulnérables sur le bord de la route. Les accueils de jours pour femmes SDF, les distributions de colis alimentaires, les maraudes, les associations d'aide aux femmes migrantes ou aux personnes prostituées, etc. mènent un travail incroyable pour subvenir à tous leurs besoins. Parce que la situation risque d'empirer en 2021, la Fondation des Femmes s'engage à redoubler d'imagination pour aller à la rencontre de ces femmes qui cumulent les discriminations et les soutenir dans l'esprit d'émancipation et de sororité qui nous anime.

Nous sommes fières de présenter ces Grands Prix 2021, fruit de l'effort de collecte sans précédents des mécènes, donateur.ice.s, bénévoles et de l'équipe salariée de la Fondation des Femmes. Les prix remis permettront de récompenser financièrement, de valoriser et de visibiliser les solutions existantes et les innovations développées par les associations face à la crise sanitaire et ses conséquences à plus long terme. Les prix se découpent en quatre catégories qui ont été définies avec le Conseil Scientifique de la Fondation des Femmes, composé d'associations de terrain à même de nous conseiller sur les besoins les plus criants. Notre ambition est de donner aux associations les moyens nécessaires au développement des solutions qu'elles ont su imaginer dans une situation de crise pour toujours être aux côtés des femmes qui en ont besoin.



FONDATION
DES FEMMES

Calendrier

1. Phase de présélection

Appel à projets **du 10 juin au 21 juin 2021**.

Les projets présélectionnés seront recontactés pour la deuxième phase de sélection.

2. Sélection définitive

Appel à candidatures pour les projets présélectionnés **du 29 juin au 8 juillet 2021**.

Choix des projets : **22 juillet 2021**

Résultats : **27 juillet 2021**

Procédure de sélection





Description des catégories

Attention: choisissez bien la catégorie à laquelle vous souhaitez candidater. Chaque association ne peut déposer qu'un seul projet. Il n'est pas possible de soumettre plusieurs projets dans une catégorie.

CATÉGORIE 1: Violences

Accompagner les femmes victimes de violences

Face à une aggravation des violences faites aux femmes et l'émergence continue de nouvelles formes de violences accentuées par la crise, il est nécessaire de renforcer les capacités des associations et d'adapter leurs méthodes pour accompagner les femmes victimes de violences. De la détection à l'orientation, l'accueil et l'accompagnement psychosocial et juridique, à la reconstruction, cet axe vise toutes formes de violences faites aux femmes, notamment, mais pas seulement, les formes de violences encore trop peu prises en compte comme les cyberviolences.

CATÉGORIE 2 : Emploi

Favoriser l'autonomie économique des femmes

Les femmes sont en première ligne de la crise économique qui s'installe. Il est essentiel de soutenir les initiatives leur permettant d'accéder à l'emploi et à une réelle égalité professionnelle. Un traumatisme, une grande précarité, une situation irrégulière, tant de facteurs peuvent mener une femme à une situation de décrochage professionnel nécessitant une reconversion et une réinsertion professionnelle prenant en compte leur parcours. Il est aussi important de valoriser les métiers "féminisés" qui ont plus que jamais démontré leur nécessité pour notre société. Par ailleurs, l'accès aux secteurs professionnels "masculinisés" particulièrement les secteurs d'avenir (numérique, environnement, etc.) doit être favorisé pour les plus jeunes comme pour les moins jeunes.

CATÉGORIE 3 : Sphère domestique

Alléger la charge des femmes

Le confinement a malheureusement accentué les inégalités domestiques et la charge mentale pour les femmes, qui ont pour certaines cumulé télétravail, tâches domestiques et éducation des enfants. Les femmes consacrent deux fois plus de temps aux tâches domestiques et aux enfants... A quand le partage équilibré ? Il est encore aujourd'hui nécessaire de sensibiliser à ces inégalités et d'outiller les femmes, cheffes de famille monoparentale notamment, pour qu'elles puissent s'émanciper de ces contraintes. L'épreuve de la crise a



aussi mise à mal les rapports familiaux, surtout mères-enfants, nécessitant un accompagnement vers une parentalité féministe et des liens renforcés.

CATÉGORIE 4 : Précarité

Venir en aide aux femmes vulnérabilisées par la crise

Les femmes sont les plus précarisées par la crise économique. La Fondation des Femmes souhaite continuer à soutenir les initiatives qui permettent d'améliorer l'accès aux biens et aux services essentiels pour améliorer les conditions de vie des femmes les plus vulnérables. Il faut donner les moyens aux associations d'aller à leur rencontre, notamment en milieu rural et dans les zones défavorisées, pour leur donner accès à une aide alimentaire, à des produits d'hygiène et à des kits de première nécessité par exemple.

Critères d'éligibilité

- NON LUCRATIF : La Fondation des Femmes finance uniquement les projets portés par des associations, loi 1901 des fondations, des ONG, ou toute autre structure à **but non lucratif**.
- DROITS DES FEMMES : La Fondation des Femmes finance uniquement des structures dont la mission est **exclusivement dédiée** à la promotion des droits des femmes (promotion de l'égalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, développement de la santé des femmes...). Ainsi, ne peuvent pas être financées des structures plus généralistes dont une partie de leur activité est dédiée à cette mission.
- FRANCE : La Fondation des Femmes ne peut financer que des associations françaises dont les projets sont menés en France (métropolitaine et Outre-Mer).
- Les organismes ne peuvent présenter qu'un projet aux Grands Prix.
- Les organismes déjà soutenus par la Fondation des Femmes peuvent candidater de nouveau.
- Les organismes peuvent présenter un nouveau projet, un projet déjà en cours, ou même l'ensemble des activités de l'association si cela correspond à une catégorie. Des frais de fonctionnement peuvent être pris en charge.
- La Fondation des Femmes accepte autant de financer intégralement un projet que d'être co-financier.
- Cet appel à projet ne finance pas les projets non-associatifs ou individuels (les projets personnels, les voyages, les projets étudiants, les bourses, les créations



**FONDATION
DES FEMMES**

d'entreprise, les séjours d'études, les stages, les thèses et les mémoires universitaires...), les projets ayant un but promotionnel ou publicitaire, les associations à caractère religieux ou affiliées à un parti politique.

- Il est possible de présenter un projet en partenariat avec d'autres associations, en le précisant dans la question portant sur les partenaires. Un partage de la dotation pourra être discuté avec les porteur.euse.s de projet s'il est lauréat.

Critères de qualité des demandes :

- **Identification claire des bénéficiaires** (directes et indirectes) et de leur profil.
- **Impact du projet** et intérêt pour le bien commun.
- **Effet de levier et pérennité** : le financement de la Fondation des Femmes étant ponctuel, une attention particulière sera portée à la capacité du projet de se développer et de se pérenniser grâce à notre soutien. Par exemple, l'intégration d'une recherche-action au projet permettant de faire la preuve de la méthode et ainsi décrocher de nouveaux partenariats pour assurer la pérennisation du projet.
- **Degré d'innovation** : la Fondation des Femmes accorde une attention particulière aux projets innovants se saisissant de nouvelles problématiques et de nouveaux outils afin de toujours mieux agir pour les droits des femmes. Cela ne signifie pas forcément un nouveau projet, il est possible de démontrer le degré d'innovation d'un projet déjà existant et s'adaptant à la situation actuelle.
- **Suivi et évaluation** : dans une démarche de transparence, il nous est important de pouvoir suivre et évaluer la mise en œuvre et le succès d'un projet et ainsi de pouvoir communiquer clairement à nos donateur.rice.s sur les projets que nous soutenons. Des objectifs et indicateurs de résultats efficaces et pertinents sont donc indispensables.
- **Modèle économique stable et adapté au projet** : la structure doit être en mesure de porter le projet financièrement.
- **Cohérence et complémentarité** par rapport aux actions et aux valeurs de la Fondation des Femmes.
- **Travail en partenariat** : la coopération entre associations et autres acteurs sociaux est cruciale pour la Fondation des Femmes; une attention particulière sera portée à l'ancrage du projet dans l'écosystème associatif.

Dotation

Vous pouvez solliciter un soutien de **25 000 ou de 50 000€**. Ce soutien financier pourra s'étaler sur 12 à 24 mois selon les besoins des projets et un échéancier prévisionnel.



**FONDATION
DES FEMMES**

Comment déposer une demande :

Merci de remplir le formulaire de candidature pour la présélection : [ICI](#)

(ou copier le lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVBEplyuFNxeug_tXy4LSGkw4c2B586kxH-Yu92wQcvcaD2A/viewform?usp=pp_url)

Les formulaires de candidature détaillés seront envoyés aux projets présélectionnés.

Pour toute question : grandprix@fondationdesfemmes.org